

À l'instar d'organisations tel que USAid, en échange d'avantages fiscaux ou autres, nos artistes devrait s'engager à se conformer à un guide de normes d'identification visuelle d'une marque identifiant les artistes canadiens. Créant ainsi un cercle vertueux où les artistes bénéficient de la notoriété des plus connus tout en augmentant l'équité de la marque «artiste canadien».